

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

---

## Sigolin Standard

---

---

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Code du produit 12089.0005/124214

Synonymes Aucun(e).

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation Produit de nettoyage

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Identification de la société/entreprise

TRIGLAN AG  
Rothusstrasse 23  
63331 Hünenberg  
Tel : 041 798 28 18  
Fax : 041 798 28 19  
marketing@triglan.ch

Distributeur Suisse :  
HYPROS SA  
Pont-du-Centenaire 144  
1228 PLAN-LES-OUATES  
Tél. 022 338 35 00  
hypros@hypros.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Tox Center)

Date d'émission 10.03.2015

Version 1 (GHS)

---

### 2. Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Inhalation, Catégorie 3, H335

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE Aucun(e).

## Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



#### Mention d'avertissement

Attention

#### Mentions de danger

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

#### Conseils de prudence

P102: Tenir hors de portée des enfants.  
P261: Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P264a: Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P314: Consulter un médecin en cas de malaise.

#### Conseil supplémentaire

Aucun(e).

#### Identificateur de produit selon SGH

Aucun(e).

#### Étiquetage conformément à la Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Phrase(s) de risque

Aucun(e).

#### Phrase(s) de sécurité

S2: Conserver hors de la portée des enfants.  
S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Aucun(e).

### 2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible.

---

### 3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Formulation.

Composants		Classification CLP	Classification DSD/DPD	Identificateur de produit
Aluminium Silicium Oxide	15% - 30%	STOT SE 3 H335		No.-CAS: 1020665-14-8 No.-CE: 310-127-6
Ethanol; Ethyl alcohol	0.1% - 1%	Flam. Liq. 2 H225	F; R-11	No.-CAS: 64-17-5 No.-CE: 200-578-6 No.-Index: 603-002-00-5
Ammonia solution	0.1% - 1%	Skin Corr. 1B H314, Aquatic Acute 1 H400 [SSEIn3: C ≥ 5 %] , Notes B	C,N; R-34-50, Notes B [C ≥ 25 % \ C,N; R-34-50 † 10 % ≤ C < 25 % \ C; R-34 † 5 % ≤ C < 10 % \ Xi; R-36/37/38]	No.-CAS: 1336-21-6 No.-CE: 215-647-6 No.-Index: 007-001-01-2
Sodium carbonate	0.1% - 1%	Eye Irrit. 2 H319	Xi; R-36	No.-CAS: 497-19-8 No.-CE: 207-838-8 No.-Index: 011-005-00-2

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses**

Aucun(e) à notre connaissance.

---

### 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation**

Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

**Ingestion**

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucun(e) à notre connaissance.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** N'importe lequel.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants** Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**Méthodes particulières d'intervention** Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Conseils pour les non-secouristes** Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Balayer pour éviter les risques de glissade.

**Conseils pour les secouristes** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas contaminer l'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Rincer à l'eau.

---

## 7. Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Ne jamais mélanger les concentrés directement.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas entreposer près des acides. Ne pas congeler.

**7.3. Utilisation(s) finale(s)  
particulière(s)**

Pas d'information disponible.

---

## **8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Ethyl alcohol (CAS 64-17-5)**

Switzerland - Occupational  
Exposure Limits - TWAs - (MAKs)  
Switzerland - Occupational  
Exposure Limits - STELs - (KZWs)  
Austria - Occupational Exposure  
Limits - STELs - (MAK-KZWs)  
Austria - Occupational Exposure  
Limits - TWAs - (MAK-TMWs)  
Germany - DFG - Recommended  
Exposure Limits - TWAs (MAKs)  
Germany - DFG - Recommended  
Exposure Limits - Ceilings (Peak  
Limitations)  
Germany - TRGS 900 -  
Occupational Exposure Limits -  
TWAs (AGWs)

500 ppm TWA [MAK]  
960 mg/m<sup>3</sup> TWA [MAK]  
1000 ppm STEL [KZW]  
1920 mg/m<sup>3</sup> STEL [KZW]  
2000 ppm STEL [KZW]  
3800 mg/m<sup>3</sup> STEL [KZW]  
1000 ppm TWA [TMW]  
1900 mg/m<sup>3</sup> TWA [TMW]  
500 ppm TWA MAK  
960 mg/m<sup>3</sup> TWA MAK  
1000 ppm Peak  
1920 mg/m<sup>3</sup> Peak  
  
500 ppm TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus  
can be excluded when AGW and BGW values are observed,  
exposure factor 2)  
960 mg/m<sup>3</sup> TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus  
can be excluded when AGW and BGW values are observed,  
exposure factor 2)

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôle de l'exposition  
professionnelle**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Protection individuelle**

*Protection respiratoire*

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est  
normalement nécessaire.

*Protection des mains*

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux  
spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN  
374 qui en dérive. Contact total (Définition Contact au maximum:  
480 minutes)  
Matériel: caoutchouc butyle  
épaisseur minimum: 0.47mm +/-0.05mm  
Temps de pénétration: 480 minutes  
Matériel testé: Butoject 897+ Contact par éclaboussures (Définition  
Contact au maximum: 30 Minutes)  
Matériel: caoutchouc nitrile  
épaisseur minimum: 0.2mm  
Matériel testé: Dermatril (R) P 743 Le choix d'un gant approprié ne  
dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés  
et il est différent d'une fournisseur à l'autre.

<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Risques thermiques</b>	Pas de précautions spéciales.
<b>Contrôle d'exposition de l'environnement</b>	Pas de précautions spéciales.

---

## **9. Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Brun.
<b>Odeur</b>	Ammoniacale.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH:</b>	10
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair:</b>	100
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites d'explosivité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité gazeuse:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative:</b>	1.1
<b>Hydrosolubilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:</b>	non dangereux(se)
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun(e)

### **9.2. Autres informations**

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## **10. Stabilité et réactivité**

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Des gaz toxiques peuvent être libérés en cas de contact avec: Acide
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Réaction exothermique avec des acides forts.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Incompatible avec des acides. Incompatible avec des agents oxydants.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

---

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	<b>Ethyl alcohol (CAS 64-17-5)</b> Inhalation LC50 Rat = 124.7 mg/L 4 h <b>Ammonium hydroxide (CAS 1336-21-6)</b> Oral LD50 Rat = 350 mg/kg (IUCLID) <b>Disodium carbonate (CAS 497-19-8)</b> Dermal LD50 Mouse = 2210 mg/kg (NLM_CIP) Inhalation LC50 Rat = 2300 mg/m <sup>3</sup> 2 h(NLM_CIP) Oral LD50 Rat = 4090 mg/kg (IUCLID)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Irritation légère de la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Donnée non disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.

---

## 12. Informations écologiques

**12.1. Toxicité** Donnée non disponible.

**Ethyl alcohol (CAS 64-17-5)**

Ecotoxicité - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

96 h LC50 *Oncorhynchus mykiss*: 12.0 - 16.0 mg/L [static]  
96 h LC50 *Pimephales promelas*: >100 mg/L [static]  
96 h LC50 *Pimephales promelas*: 13400 - 15100 mg/L [flow-through]

Ecotoxicité - Water Flea - Acute Toxicity Data

48 h LC50 *Daphnia magna*: 9268 - 14221 mg/L  
48 h EC50 *Daphnia magna*: 2 mg/L [Static]

Ecotoxicité - Earthworm - Acute Toxicity Data

48 h LC50 *Eisenia foetida*: 0.1 - 1 mg/cm<sup>2</sup> [filter paper]

**Ammonium hydroxide (CAS 1336-21-6)**

Ecotoxicité - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

96 h LC50 *Pimephales promelas*: 8.2 mg/L

Ecotoxicité - Water Flea - Acute Toxicity Data

48 h EC50 water flea: 0.66 mg/L  
48 h EC50 *Daphnia pulex*: 0.66 mg/L

**Disodium carbonate (CAS 497-19-8)**

Ecotoxicité - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

96 h LC50 *Lepomis macrochirus*: 300 mg/L [static]  
96 h LC50 *Pimephales promelas*: 310 - 1220 mg/L [static]

Ecotoxicité - Water Flea - Acute Toxicity Data

48 h EC50 *Daphnia magna*: 265 mg/L

**12.2. Persistance et dégradabilité** Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Donnée non disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol** Donnée non disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Pas d'information disponible.

**12.6. Autres effets néfastes** Pas d'information disponible.

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Résidus de produit / produit non utilisé**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Emballages contaminés**

Vider les restes du contenu. Les récipients vides doivent être mis à la disposition d'une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

---

## 14. Informations relatives au transport

<b>ADR/RID</b>	Non demandé.
<b>IMDG</b>	Non demandé.
<b>IATA</b>	Non demandé.
<b>Autres Informations</b>	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Informations réglementaires</b>	Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004: >=30%: de l'eau >=15%; <30%: Charges 5% - 15%: savon, Agent épaississant Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1. VOC (CH) = 0.92907000%
<b>Ethyl alcohol (CAS 64-17-5)</b>	
Switzerland - Volatile Organic Compounds (VOCs)	present (as long as it deals with distilled spirits, that does not serve for drinking and consumption purposes)
EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - Article 15(1) - Substances Regarded as Being Registered - Plant Health Products	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes	ID Number 96, hazard class 1 - low hazard to waters (footnote 10)
<b>Ammonium hydroxide (CAS 1336-21-6)</b>	
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Conditions of Use and Warnings	Contains ammonia. (containing >2% Ammonia)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present
Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes	ID Number 211, hazard class 2 - hazard to waters
<b>Disodium carbonate (CAS 497-19-8)</b>	
EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes	ID Number 222, hazard class 1 - low hazard to waters (footnote 8)
<b>15.2. Évaluation de la sécurité</b>	Non demandé.

---

## 16. Autres informations

<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	Aucun(e).
<b>Procédure de classification</b>	Méthode de calcul.
<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
<b>Autres informations</b>	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
<b>Clause de non-responsabilité</b>	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.